



**CHSCT DE HAUTE-GARONNE**

**Séance du 22 OCTOBRE 2021**

## **DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

La crise actuelle est une formidable et terrible leçon.

Le climat sanitaire est toujours incertain et même si la situation a semblé s'améliorer dans bon nombre de départements, le taux d'incidence commence à remonter dans d'autres.

Dans ce contexte, le gouvernement a mis fin au « *quoi qu'il en coûte* » qui a permis de soutenir une partie de l'activité économique sans véritable contrôle ni contrepartie. Ainsi, l'État range le chéquier mais retrouve sa rigueur budgétaire et annonce un plan de relance qui n'a qu'une ambition de façade, alors que le « *plus jamais ça* » devrait être le dénominateur commun à une politique qui change radicalement de paradigmes en portant un plan de rupture pour bâtir un monde humaniste, solidaire et digne.

Pour notre organisation, avec d'autres syndicats, associations et ONG, cette crise ne doit pas être l'occasion de nouveaux plans d'austérité et de nouvelles régressions sociales, il y a urgence à construire un autre monde pour partager les richesses et financer la transition écologique, cela passe, entre autres, par la refonte du système bancaire et financier ainsi que par la fiscalité, pour laquelle la récente enquête « Pandora Papers » à l'initiative du consortium international des journalistes d'investigations (« *ICIJ* » pour reprendre l'acronyme anglais) nous démontre une nouvelle fois à quel point avec l'évitement fiscal, la rapacité de quelques très riches – parfois même donneurs de leçons en la matière, un comble !- va à l'encontre des besoins redistributifs des Etats démocratiques en faveur du plus grand nombre.

Dans ce contexte où quelques-uns à la fortune immense tentent de se soustraire à la solidarité nationale et donc à l'impôt, fait aggravant en temps de crise sanitaire majeure, cette dernière a quant à elle démontré que les services de notre Ministère

étaient indispensables : comment aurait-on pu financer, soutenir, réguler, protéger l'économie et le pays tout entier ? Bercy a toujours et immédiatement répondu présent.

Rappelons qu'au quotidien les missions sont incarnées et portées par les agents et agentes. Ils et elles n'ont pas failli, malgré les difficultés rencontrées. Pourtant ils et elles n'ont rien reçu, bien au contraire, la mécanique infernale des restructurations et autres suppressions d'emplois ne s'est pas mise sur « pause ».

Loin du terrain et de sa douloureuse réalité, la Ministre de la Fonction et de la transformation publiques et la DGAFP multiplient les chantiers d'ampleur (formation, protection sociale et complémentaire, télétravail, dialogue social, code de la Fonction publique...), les réunions de pseudo-concertation, souvent convoquées à la dernière minute, mettent sous tension les représentants et représentantes du personnel.

Du côté de la Douane, le dépeçage (rappelons-nous qui était à sa tête) se poursuit après le transfert des missions concernant les recettes fiscales ; on en est ainsi au 2<sup>e</sup> stade du plan social qui concerne le transfert des agents.

Encore plus, d'autres destructions méthodiques sont en cours : celle de l'action sociale, par exemple, avec la vente des résidences EPAF ou la remise en cause du réseau des délégations. Pourtant qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux, de loisirs ou de culture, l'Action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien. Elle répond à de véritables besoins.

Or, dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'Action sociale est clairement menacée.

Sur son budget : avec la diminution constante des subventions aux associations, aux prestations de logement, à la restauration, aux vacances, etc...

Sur les associations : avec notamment l'annonce de la cession de la quasi-totalité du parc EPAF (14 résidences sur 23) qui pèse sur le devenir des prestations de vacances loisirs pour les agentes et les agents mais aussi et surtout sur celui du personnel de ces résidences, à savoir 80 personnes.

Sur l'organisation territoriale : La volonté des pouvoirs publics de régionaliser l'Action sociale remettra en cause le réseau départemental de proximité, réseau le plus efficace et le plus adapté aux besoins des personnels.

La régionalisation semble être plus un moyen de supprimer des emplois qu'une manière de répondre aux attentes des agents et agentes. Si nous pouvons partager quelques constats sur les difficultés que rencontre l'Action sociale en termes de lisibilité, nous ne pensons pas que les choix du Secrétariat général vont permettre d'améliorer la situation.

Pour Solidaires Finances, l'Action sociale, doit être tout une gestion au plus près de l'humain.

Plus particulièrement sur l'ordre du jour de la présente séance du CHSCT de Haute-Garonne, nous ferons plusieurs remarques.

- sur l'actualité sanitaire : au-delà de vos remarques , nous sommes toujours aussi inquiets sur l'annonce quasi inévitable de la 5ème vague. La vigilance doit rester élevée. Cette crise sanitaire qui s'impose dans nos vies , a particulièrement impacté notre vie quotidienne et le cadre de travail.

La nature humaine révèle nos faiblesses, nous devons accompagner les plus fragiles d'entre nous.

- sur PHEDRE : ce projet que peut se présenter comme une opportunité de maintenir l'implantation de la DNSCE à Toulouse, pour autant cela va avoir un impact sur l'environnement de travail de nos collègues pendant la durée des travaux, mais l'avenir de l'informatique douanière ( telle que nous la connaissons ), risque de disparaître ( difficultés dramatique de recrutement depuis des années, perte d'autonomie, externalisation des projets et de la maintenance ). Ce projet nous oblige à réfléchir sur la pérennité de l'activité statistique de la DNSCE.

- Film amiante : les belles paroles, et dans notre cas les belles images, ne doivent pas vous faire oublier vos obligations sur ce sujet . L'amiante est et sera toujours une préoccupation importante.

Ne l'oublions pas !

- Nous évoquerons nos inquiétudes pour la brigade d'AX-LES-THERMES , mais plus largement pour l'ensemble des brigades de contrôle de la Douane.

- Nous souhaiterions que lors d'une prochaine séance du CHSCT , un point de présentation sur la création des CSA et leur fonctionnement soit organisé.